

SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS-TILLÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

Session du 19 JUIN 2023

Le comité syndical dûment convoqué par sa Présidente par lettre en date du 31 mai 2023,

En présence de 9 des 12 membres du comité syndical :

Le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

9 membres titulaires :

Mme Caroline CAYEUX, Mme Catherine MARTIN, M. Jacques DORIDAM, M. Martial DUFLOT, Mme Manoëlle MARTIN, Mme Chanez HERBANNE, M. Philippe EYMERY, Mme Nadège LEFEBVRE, Mme Anne FUMERY

En présence également de :

Mme Claire MARAIS-BEUIL

suppléante de

M. Philippe EYMERY

Étaient excusés :

M. Medhi RAHOUI, M. Frédéric GAMBLIN, M. Christian DEMAY, M. Dominique DEVILLERS, M. Jean CAUWEL, M. Denis PYPE, M. Daniel LECA, Mme Nathalie LEBAS, M. Jean DESESSART, Mme Martine BORGEO, M. Luc CHAPOTON, M. Franck PIA, M. Pascal VERBEKE, M. Olivier PACCAUD

Délibérant conformément à l'article 8.1.2.2 des statuts du syndicat mixte,

Délibérant conformément aux articles L. 3312-5 du code général des collectivités territoriales,

A délibéré sur le **rapport CS SMABT 2023 19/06-07 relatif à la mise en place des titres restaurant ;**

Vu l'ordonnance N°2021-1574 du 24 novembre 2021 donnant la possibilité de mettre en place des titres restaurant en l'absence d'un dispositif de restauration collective ;

CONSIDÉRANT la délibération 2023-06-19-05 du 19 juin 2023 approuvant le règlement intérieur du SMABT qui définit les modalités de mise en place des titres restaurant au sein du SMABT ;

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente et en avoir délibéré,

ADOpte à L'UNANIMITE les conclusions suivantes :

APPROUVE la mise en place des titres restaurant au sein du SMABT pour l'ensemble des agents titulaires et contractuels du SMABT.

ARRETE un nombre forfaitaire de 20 titres restaurant par mois et par agent dont la valeur faciale est de 10 euros en 2023.

ARRETE la part prise en charge par le SMABT à hauteur maximale de 60 %.

AUTORISE la Présidente à signer le contrat avec la société EDENRED.



Caroline CAYEUX
Présidente du Syndicat mixte
de l'aéroport de Beauvais-Tillé